



Département de l'Oise  
**Ville de Bury**  
(60250)

## DELIBERATION

2025-14

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025

Membres : 23  
En exercice : 23  
Présents : 16  
Représentés : 06      Voix délibératives totales : 22

### OBJET : Approbation du Budget Primitif 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril à dix-huit heures, se sont réunis, dans la salle du Conseil de la ville de Bury, les Membres du Conseil municipal de la ville de BURY, légalement convoqués le vingt-cinq mars deux mille vingt-cinq, sous la Présidence de **monsieur David BELVAL, Maire**.

#### PRÉSENTS :

M. David BELVAL, Maire, Mme Véronique DELABROY, M. Laurent GUYARD, Adjoint au Maire.

M. Jean-Pierre AUTIN, Mme Teresa BELGHERBI, Mme Françoise CHASSEING, M. Pascal DEMAILLY-LAHLOUH, Mme Karen DYS, Mme Véronique FAY, M. Cyril GOULARD, Mme Valéry GUILMAIN, M. Jean-Marc HENONIN, M. Mathieu MONTAIGNE, M. Christian MOUREY, Mme Nadia PIAI, M. Didier THIBERGE, membres du Conseil municipal.

#### EXCUSÉS

Mme Myriam GALLOIS-MONTBRUN.

#### EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

M. Sylvain GALY donne pouvoir à M. Mathieu MONTAIGNE.

M. Jérôme GRUAIST donne pouvoir à M. Laurent GUYARD.

Mme Ingrid LACAU donne pouvoir à M. David BELVAL.

Mme Delphine MALLARD donne pouvoir à M. Christian MOUREY.

Mme Isabelle MANIETTE donne pouvoir à Mme Nadia PIAI.

Mme Marie-Hélène VANDROMME donne pouvoir à Mme Véronique DELABROY.



# LE CONSEIL MUNICIPAL,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'instruction M57 applicable aux communes ;

**Vu** les délibérations de ce jour approuvant le Compte administratif 2024 et l'affectation des résultats ;

**Considérant** le rapport de monsieur le Maire.

**À l'unanimité des membres présents et représentés et après en avoir délibéré,**

**Article 1<sup>er</sup> :** **Vote** par chapitres globalisés conformément aux instructions M57, le Budget Primitif 2025 de la commune de Bury équilibré de la manière suivante :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 312 314,34	2 376 465,97
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	79 500,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 15 348,37
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 391 814,34	2 391 814,34
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 674 677,18	2 935 695,49
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 738 981,69
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 674 677,18	4 674 677,18
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		7 066 491,52	7 066 491,52

**Article 2 :** **Autorise** monsieur le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

**Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.**

**Ampliation de la présente délibération sera adressée :**

- En Sous-Préfecture de Clermont.
- À la Trésorerie de St Just en Chaussée.



Bury, le 2 avril 2024

**Le Maire,**

**David BELVAL**